

**« JARDINONS NOS VILLAGES »,
POUR UNE GESTION
DIFFERENCIÉE ET PARTICIPATIVE
DE L'URBANISME VÉGÉTAL**

Thématique 1 : Biodiversité, eau, patrimoine naturel
Thématique 2 : Démarches participatives, citoyennes,
mise en réseau d'acteurs
Territoire concerné : Loir-et-Cher (41)
Type de porteurs de projet : Organisme d'utilité publique

Contexte

Alors que de plus en plus de communes du territoire souhaitent mener des projets de gestion des espaces verts et renouveler leurs pratiques, elles rencontrent des difficultés dans la mise en cohérence des différents objectifs : réduction des temps de gestion, zéro phyto, objectifs de fleurissement, etc. Face à ce constat, 3 Pays Loir-et-Chériens ont sollicité les structures locales de conseil aux communes, afin qu'ils élaborent une méthodologie. Fondée sur une approche transversale et participative de la gestion des espaces verts, l'initiative « Jardinons nos Villages » réunit ainsi des structures locales aux expertises diverses afin d'élaborer et d'expérimenter sur 9 communes volontaires une nouvelle stratégie/méthodologie d'intervention.



© CAUE 41

Objectifs

- Associer les compétences des associations et structures de conseils intervenant sur le territoire afin de formaliser une offre commune dédiée aux collectivités
- Accompagner les élus locaux dans la définition de leur stratégie en matière d'espaces verts
- Impliquer les habitants dans la conception et la réalisation d'aménagements paysagers
- Capitaliser les méthodologies et résultats de l'expérimentation

Description du projet

Phase 1 : Diagnostic partagé et mise en réseau des acteurs

- Travail des partenaires sur la définition d'un discours et d'une stratégie d'intervention commune permettant de croiser les champs de l'aménagement, de la santé publique et de l'environnement.
- Elaboration de diagnostics des espaces verts et naturels à l'échelle des communes avec les élus, les techniciens et les habitants (les problématiques d'entretien et d'usages notamment) et définition d'un programme d'ateliers.
- Création d'outils de représentation pédagogique des diagnostics.

Phase 2 : Co-construction et réalisation d'aménagements paysagers

- Ateliers de sensibilisation, de formation et de mise en œuvre d'aménagement paysager ouverts au grand public ou à destination spécifique des élus, agents techniques, et scolaires.
- Organisation et animation de chaque atelier par au moins deux structures complémentaires dans leurs champs d'expertise.

Exemple d'ateliers : Réaménagement du verger du presbytère à Maves, Apprendre à restaurer une haie à Lisle, Atelier bombes de graines avec les élèves de CE1 de Mondoubleau.

Résultats

- ✓ **90 ateliers** et **600 participants** mobilisés.
- ✓ **Sensibilisation** des habitants et des scolaires à l'importance de la faune et la flore en milieu urbain.
- ✓ Formation des agents permettant une évolution des pratiques de gestion des espaces verts.
- ✓ Pour les structures partenaires, **expérimentation** de nouveaux outils (consultation des habitants, outils communicants).
- ✓ Création de partenariats entre les structures partenaires et élaboration d'une offre commune (opération zéro phyto), permettant **d'améliorer l'accompagnement des collectivités.**

Dates du projet : 2013-2015

Partenaires mobilisés

- 9 communes volontaires : Autainville, Chaumont-sur-Tharonne, La-Ville-aux-Clercs, Lestiu, Lisle, Maves, Mondoubleau, Montrieux-en-Sologne, Selles-Saint-Denis
- 3 Pays : Pays de Beauce Val de Loire, Pays de Grande Sologne, Pays Vendômois
- 3 structures intervenant sur l'ensemble des communes volontaires : CAUE 41, FREDON Centre, Centre de formation du Domaine de Chaumont-sur-Loire
- 4 structures locales : Maison Botanique, CDPNE, Sologne Nature Environnement, Perche Nature.

280 124 € (dont 86 218 € de subventions régionales et 87 727 € de fonds LEADER)



« Nous avons profité de cette opportunité pour créer des temps de rencontre entre les acteurs du territoire et ainsi créer un discours commun. »

Nina FENATEU, Paysagiste – CAUE 41

Enseignements du projet

- **Une collaboration inédite entre les partenaires, permettant un renouveau des pratiques** notamment sur l'implication des habitants.
- **L'engagement des élus sur la durée est essentiel** pour mobiliser les participants.
- **Un travail important d'organisation et de synchronisation** pour le chef de file. La mise en place d'outils de travail (agenda, plateforme) communs est souhaitable.
- **Le caractère saisonnier** du travail sur le végétal crée des temps de surcharge, il faut donc être vigilant vis-à-vis du nombre de communes impliquées.

Personne à contacter :

Nom : Nina FENATEU

Organisme : CAUE 41

Téléphone : 02 54 51 56 50

E-mail : paysage@caue41.fr

Site internet : <http://www.caue41.fr/>

Pour en savoir plus : [Bilans](#)